



L'édito

Avant d'entrer dans l'isoir le 26 mai prochain, il est intéressant de se pencher sur les programmes des partis en matière de mobilité. Les verts déjà ont jeté un pavé dans la mare en annonçant qu'ils veulent la fin des voitures de société. Si l'argument écologique séduit, la question de l'avantage fiscal est également avancée. Les partis de la gauche traditionnelle semblent plus pragmatiques en prônant une transition en douceur, en ne renouvelant pas, par exemple, de nouveaux contrats. La droite penche pour le maintien du système à condition de l'adapter à l'éco-score du véhicule. Une fois de plus, on pointe du doigt l'automobile comme la source de tous les maux, sans avancer de réelles solutions puisque les véhicules de société sont les moins polluants du parc. Tout porte à croire qu'on vogue en pleine démagogie pour s'attirer les faveurs de son électorat...

La rédaction



Le mot du Président

Chers Confrères,

Les derniers événements à l'IEA nous interpellent tous.

Faisons confiance aux élus toujours fidèles et au Commissaire du Gouvernement, pour prendre les dispositions adéquates pour la pérennité de notre Institut.

Épaulons-les avec bon sens et confiance.

Confraternellement,

P.Sorel
Président

Echos du national

- Quelques Administrateurs ont proposé que le site puisse héberger pour consultation (partie privative) des albums photos prises lors de nos manifestations nationales/régionales; la réalisation de ce souhait est en traitement.

- Encore toujours, des membres distraits, négligents, indifférents ne signent pas les documents de présence aux manifestations et particulièrement celles concernées à l'entrée et à la sortie pour validation des formations agréées; La bonne volonté "garde-fou" des organisateurs pour rattraper ces manquements est maintenant épuisée; Soyez donc dorénavant vigilants par et pour vous-même et, pourquoi pas, aussi pour vos confrères.

- La rubrique "Le Mot du Président" traite souvent de sujets d'actualité transmettant des informations, conseils, directives propre à l'exercice de notre Profession avec nos Partenaires; Pour que nos membres puissent les retrouver facilement en référence, un titre résumant son "contenu" sera indiqué, aux mois concernés, dans la partie "documents" / sous le mot "Newsletter" dans notre site (utilisez le filtre permettant de regrouper uniquement toutes les Newsletter).



L'agenda

NATIONAL

04/05/2019 – 16/06/2019

Bentley 100 years – Autoworld

17/05/2019 19/05/2019

Spa Classic

INTERNATIONAL

14/06/2019 – 15/06/2019

AG de la F.I.E.A. Istanbul



Vu sur le web



Cette vidéo, que l'on a pu voir sur Weibo, une plate-forme chinoise pour les médias sociaux, a rapidement fait le tour de la toile. On y voit de la fumée s'échapper soudainement d'une Tesla Model S garée, avant qu'elle n'explose et ne s'enflamme.

Ces images ont été prises par une des caméras de sécurité d'un parking sous-terrain à Shanghai. A l'heure actuelle le constructeur n'a pas réagi. Une autre vidéo circulant sur You Tube nous donne un autre aperçu d'un phénomène semblable (cliquez [ici](#))

Nouveautés

NFRP

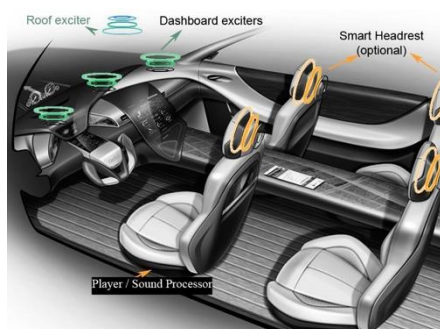


Alors que le plastique renforcé de fibres de carbone est largement répandu en compétition automobile, il est étonnant de voir une Porsche 718 Cayman GT4 Clubsport équipée de portes et d'un aileron en plastique renforcé de fibres de lin. L'intérêt réside dans le bilan environnemental qui est nettement meilleur. De plus, les pièces sont 30 % moins chères à produire et il n'y a pas le problème des bavures qui peuvent blesser pendant la production ou lorsque la pièce est cassée. Les fibres, dont la taille est de l'ordre du décimètre, sont issues des tiges de lin et sont tissées en croix puis imbibées d'une résine époxy. La fabrication de cette matière première consomme 75 % moins d'énergie que celle de la fibre de carbone. Le plastique renforcé de fibres naturelles (NFRP – Natural

Fiber Reinforced Polymer) n'offre pas autant de résistance à la traction que celui à base de carbone, mais sa résistance à la flexion est similaire ainsi que sa masse volumique. Le NFRP à base de lin présente aussi l'avantage de mieux absorber les vibrations. Cette matière doit donc être employée sur des applications adéquates, par exemple pour quelques pièces de carrosserie. Le poids de la porte est de 5,1 kg, alors qu'il aurait été de 4,5 kg avec du carbone, et celui de l'aileron atteint 3,9 kg. Cette technologie est aujourd'hui prête pour la grande série. Le temps de fabrication dépend uniquement du procédé utilisé pour la cuisson de la résine.

Speaker-less audio system

Clarion est occupé à développer un système innovant de production du son, sans haut-parleur, le door speaker-less audio system. Ce système est basé sur un ensemble de vibreurs qui reçoivent le signal directement de l'autoradio, comme un haut-parleur traditionnel. Ensuite, ils transmettent l'impulsion au tableau de bord lui-même, qui devient la « membrane » et restitue le son. En complément, un vibreur placé derrière le rétroviseur fera bouger l'air en contact avec le pare-brise, l'ensemble devenant un étonnant caisson de basse virtuel. Les avantages qui découlent d'un tel système sont multiples : nouvelles perspectives pour les designers tout d'abord, qui peuvent définir l'habitacle de manière plus innovante, simplicité du montage, la réduction du câblage et enfin, qualité du son car le système hi-fi et l'habitacle ne font qu'un et sont systématiquement paramétrés pour une qualité optimum. En outre, la spécificité de ces vibreurs est qu'ils sont dotés de tweeters intégrés, élargissant la courbe de fréquence dans les aigus pour la restitution du son d'une clarté particulière et fidèle à la marque. En complément optionnel, il est prévu d'intégrer des haut-parleurs conventionnels dans les appuie-têtes, afin de créer une ambiance surround pour chacun des passagers.



En bref...

- Quel est le cabriolet biplace le plus vendu au monde ? C'est la Mazda MX-5, affectueusement surnommée Mimix, dont la première série (type NA) a été présentée le 9 février 1989. Trente ans plus tard, on ne compte plus les exemplaires qui ont dépassé les 500.000 km.
- Irv Gordon, le meilleur ambassadeur de Volvo que nous vous présentions dans la newsletter n°4 de septembre 2012, a rejoint les étoiles à 77 ans. Il restera définitivement pour la postérité comme le détenteur d'un record qui ne sera sans doute jamais égalé : il a parcouru 5.200.000 km au volant de sa Volvo P1800S !
- Comme alternative au cuir, la nouvelle génération du Range Rover Evoque peut recouvrir ses sièges d'un matériau à base de bouteilles en plastique recyclées.

- Créée par la start-up allemande Sono Motors, la Sion est une voiture électrique dont l'originalité réside dans ses panneaux solaires disséminés sur le toit, le capot et l'entière de sa carrosserie. Le tout pour 25.500 € ! Ceux-ci permettent d'obtenir jusqu'à 34 km d'autonomie, rien qu'avec les rayons du soleil. Au total, cette dernière s'élève à 250 km (grâce à sa batterie d'une capacité de 35 kWh). Autre innovation, la Sion peut servir d'accu « portable » sur lequel on peut brancher n'importe quel prise 220 volts ou même... une autre voiture électrique.



- Retrouver des cartes de visite de marchands d'occasions lorsque vous récupérez votre véhicule stationné fait partie du passé. En effet, ce genre de démarchage est désormais interdit en Région Wallonne.
- La start-up suisse Innolith est en train de développer une nouvelle génération de batteries disposant d'une autonomie tournant autour de 965 km ! Ces batteries fournissent quelques 1.000 wh/kg, là où une Tesla plafonne actuellement à seulement 250 wh/kg, et sont quasiment ininflammables. Commercialisation prévue au plus tôt pour 2022 ou 2023.
- Le contrôle technique doit appliquer des nouvelles règles européennes plus strictes depuis le 17 décembre 2018. Par conséquent, une rayure dans un pare-brise qui était considérée comme non gênante est devenue un motif de refus. Désormais, les dommages pouvant donner lieu à une carte rouge ne se limitent donc plus au champ de vision du conducteur, mais s'étendent à la zone de nettoyage des essuie-glaces.
- La moyenne des rejets de CO2 automobiles en Europe est aujourd'hui d'environ 120 g/km. Il y a donc encore un fameux chemin à parcourir pour atteindre l'objectif de 95 g/km fixé par l'Europe. Et la Belgique est même l'un des plus mauvais élèves de la classe puisque on y a noté l'an dernier une augmentation de 4 g/km (119 g/km).
- Les Superchargers V3 délivrent une puissance de charge maximale de 250 kW, soit plus du double de la V2 que nous connaissons actuellement, qui plafonne à 120 kW. En conditions optimales, cela signifie donc qu'une Tesla Model 3 Long Range (la première à accepter cette puissance) pourra récupérer 120 km d'autonomie en 5 minutes.
- Volvo Cars va limiter la vitesse maximum à 180 km/h sur tous ses modèles dès 2020.
- Les chiffres dans le tableau ci-dessous reflètent la tendance initiée déjà depuis quelques mois quant au type de moteur qui a la faveur des consommateurs.

Vente de véhicules neufs	2015	2018
Diesel	300.322	195.070
Essence	189.254	321.886

La petite histoire...



au génial et talentueux Albert Uderzo pour le dessiner.

La carrosserie Chappe et Gasselin, qui produisait les coques de l'A106 et de l'A108 ces modèles soient badgés « Alpine », donna tout simplement ses initiales CG pour créer sa propre marque en 1966, CG aussi comme la rue du Coq Gaulois à Brie-Compte-Robert, adresse du siège social de la société. Elle adopta donc le coq gaulois comme emblème de la marque et fit appel



C'est le printemps !

C'est le printemps et tous les amateurs d'anciennes s'activent à réveiller leur belle après une longue hibernation ou un simple hivernage...

